



la chouette d'éoures

Bulletin de liaison de l'association La Chevêche

Janvier-Février 2012

n° 97

Editorial

Parmi les nombreuses informations et documents que nous échangeons tout au long de l'année entre membres du bureau de la Chevêche, une brève parue dans l'édition du 24 octobre dernier du journal la Provence a suscité quelques commentaires ironiques. Il y était question de l'abstention "prudente" d'un élu marseillais à propos du futur parc national des Calanques. Mais plus que la position de l'intéressé sur le sujet, après tout respectable à défaut d'être partagée par la majorité des défenseurs de la nature, c'est bien ici l'argumentaire qui fait débat¹ : il ne s'agissait, de manière cyniquement et totalement assumée, que de stratégie purement électoraliste, à l'exclusion de tout débat de fond.

En ces temps de crise financière et économique, la défense du milieu naturel ne fait décidément plus recette, et la perte du triple A génère certainement plus d'angoisses parmi nos concitoyens que la dégradation inéluctable des biotopes.

Quant au fameux parc, tiraillé entre les intérêts des lobbys qui veillent jalousement à leurs prérogatives, je crains bien qu'il ait de toute manière bien peu de chances de pouvoir assurer les missions de protection du milieu naturel auquel il était destiné à l'origine...

L'année 2010 fut celle de la biodiversité, l'année 2011 celle dédiée à la forêt. Le "Grenelle Environnement" aurait pu donner un cadre juridique contraignant pour mettre en oeuvre des mesures de sauvegarde, mais il n'en

a rien été : les tristes réalités du quotidien ont vite repris le dessus, et ces bonnes résolutions resteront sans doute lettre morte. Les directives présidentielles ont le mérite d'être claires : "l'environnement, ça commence à bien faire"². Crise oblige, l'année 2012 risque donc bien d'être celle des stratégies à court terme, du repli sur soi, et des comptes d'apothicaire. La crise de la biodiversité reléguée au second plan, la campagne électorale qui s'annonce saura se trouver d'autres chevaux de bataille, mais il n'est pas besoin d'être grand devin pour comprendre que la nature sera quoiqu'il en soit la grande perdante de l'opération.

Mais que ces considérations bien sombres ne nous empêchent pas de goûter sereinement à la douce illusion des fêtes de Noël. Profitons au contraire de ces quelques jours de trêve pour nous consacrer à ce que nous savons faire de mieux : connaître, faire connaître et comprendre les écosystèmes de notre région. Une manière résolument positive de regarder l'avenir.

Charles Coulier

¹ "dans un contexte électoral difficile, il était de bonne stratégie politique que des membres de la majorité municipale conservent de bonnes relations avec les anti-parc". Renaud Muselier.

² Déclaration du président Sarkozy lors du dernier salon de l'agriculture.



© Eric Barthélemy

Agenda

Réunion

Samedi 7 janvier 2012

"Oiseaux marins en Méditerranée"

Fou de bassan par Sabine Prato

Goéland leucophaée par Valérie Falque

Cormoran huppé de Méditerranée par Yves Thomazeau

Samedi 11 février 2012

"Les arbres de nos forêts méditerranéennes"

Par Dr Claude Gadbin-Henry, Maître de conférence

Sorties

Samedi 7 janvier 2012

"A l'écoute du Hibou grand-duc dans le massif de la Sainte-Baume"

Sortie nocturne guidée par Charles Coulier et Olivier Briand (15 personnes maximum)

Inscription :

Olivier Briand : 06 22 07 86 46

Cette sortie nocturne est ouverte aux marcheurs expérimentés

Dimanche 12 février 2012

"La Camargue aux mille canards"

Journée - Sortie guidée par Olivier Briand

Inscription :

Olivier Briand : 06 22 07 86 46

Un vautour en vadrouille



© Eric Barthélemy

Le 27 novembre dernier, Eric et Marie Barthélemy, Claude Jeannès et Gilbert Voisin observaient un Vautour moine dans le massif de Saint-Cyr/Carpiagne. Cet oiseau, qui portait des marques alaires bien visibles, a été identifié comme Rougon, un jeune Vautour moine relâché le 15 novembre 2011 dans le Verdon, dans le cadre d'un programme de réintroduction de l'espèce. Le lendemain, le même oiseau a été aperçu sur les îles du Frioul puis, le jour suivant, vers Callelongue. Aucune nouvelle depuis. A noter, un autre Vautour moine, relâché le même jour que Rougon, a été observé en Camargue le 23 novembre. Ces deux vautours sont dans une phase d'apprentissage du vol et de dispersion, une période critique de leur vie.

Eric Barthélemy

Rédacteur en chef : Eric Barthélemy

Comité de rédaction : Charles Coulier, Sabine Prato, Claude Jeannès, Sylviane Blanc, Robert Pélissier, Gilles Simon-Vermot, Claude Agnès,

Michel Raphaël, Olivier Briand, Valérie Falque, Hélène Ourgaud.

Mise en page : Claude Agnès

Ont participé à ce numéro : Eric Barthélemy, Charles Coulier, Robert Pélissier, Valérie Falque.

Relecture : Michel Raphaël, Annette Agnès

C'est la plus petite des quatre grives couramment observées en France et la seule qui semble ne pas y nicher (seulement deux cas avérés dans le Nord-Est). En période de reproduction, la Grive mauvis est présente dans les mêmes milieux que la Grive musicienne : forêts, bosquets denses, bocages, ainsi que dans les parcs urbains et les jardins. Sa population - estimée à environ trente millions de couples - occupe, au travers de deux sous-espèces, une large bande qui s'étend de l'Islande aux îles Féroé (ssp *coburni*) jusqu'aux confins de la Sibérie orientale (ssp *iliacus*). En France, elle est présente lors de sa migration hivernale durant laquelle elle peut parcourir des distances de 6500 kilomètres. Les Grives mauvis que l'on peut observer dans notre région proviennent principalement de Russie. Elles arrivent par la plaine du Danube et celle du Po. Contrairement à la Grive musicienne, qui migre en solitaire ou en petits vols lâches, la Grive mauvis migre surtout la nuit en bandes pouvant atteindre plusieurs centaines voire quelques milliers d'oiseaux. Autre différence avec la Grive musicienne qui, lors de ses haltes migratoires, se précipite dans les zones les plus denses de la végétation, la Grive mauvis se perche bien en vue sur les parties les plus hautes et dégagées des arbres d'où elle lance un "cok" très facilement repérable, même si ce cri ressemble à certains cris lancés par le Merle noir. Les hivers plus doux et la multiplication (hors du littoral méditerranéen) des vergers de pommes dont les oiseaux profitent en mangeant une partie des fruits laissés à terre, ne nous permettent plus de voir aussi régulièrement cette grive chez nous. Toutefois, certaines années, on peut observer cette espèce, souvent en compagnie de la Grive litorne, dans les vignobles, les



haies d'aubépines et les buissons de genévriers, dont les baies donnent un goût particulier à sa chair, ce qui la rend très recherchée par les chasseurs. Les effectifs de Grives mauvis se maintiennent bien. Des études ont été faites sur les causes de sa mortalité : Mortalité humaine "domestique" (chien, chat...) : 12% ; mortalité humaine "accidentelle" (voiture, baie vitrée...) : 12% ; mortalité humaine "délibérée" (chasse...) : 57% ; causes naturelles (prédateurs sauvages, climat...) : 19%. Dès le mois de mars, la Grive mauvis retourne dans

ses zones de nidification où elle fait entendre un chant assez mélodieux qui lui a valu le nom de *Turdus musicus* avant son nom actuel. C'est donc pendant les quatre mois d'hiver que nous devons essayer d'observer cette jolie grive aux flancs roux et aux sourcils bien prononcés.

Robert Pélissier

De nombreux renseignements ont été tirés du "Nouvel inventaire des oiseaux de France" et du "Handbook of the birds of the World".

en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

Le comportement en milieu urbain peut diviser une espèce :

Un article du 30 novembre de la revue Science révèle que les humains ne sont pas les seuls à s'adapter à l'agitation urbaine.

Une étude montre que lorsque les merles européens passent de leur forêt natale à la ville, ils migrent sur de plus courtes distances. Un changement de comportement qui pourrait diviser la population en espèces distinctes. L'étude a porté sur 168 merles dans et autour de 7 villes de l'Espagne à l'Estonie. Lorsque les merles mangent et boivent, différentes variétés atomiques de l'hydrogène se retrouvent dans le bec et les plumes, et donnent des indices sur leurs habitudes durant la migration. Les données révèlent que les merles urbains, qui ont commencé à investir les milieux urbains dans les années 1930, restent proches de chez eux pendant l'hiver, alors que leurs homologues vivant en forêt migrent vers les



climats plus chauds du sud de l'Europe et de l'Afrique du Nord. Les villes restent plus chaudes en hiver que les campagnes, et la nourriture y est plus abondante, ce qui explique la "paresse" des merles urbains. Cette différence d'habitude migratoire pourrait expliquer les différences génétiques qui sont déjà apparues entre les merles urbains et ruraux.

Valérie Falque

Livre noir de la chasse :

Pierre Athanaze, forestier de formation et actuel président de l'ASPAS (Association Pour la Protection des Animaux Sauvages) vient de publier aux éditions "Sang de la Terre" le Livre Noir de la Chasse. Un ouvrage édifiant, pourtant basé sur des faits irréfutables. On y découvre le véritable impact des activités cynégétiques sur la biodiversité, les pratiques légales ou illégales parmi les plus effroyables, les ramifications du lobby de la chasse jusqu'aux plus hautes instances politiques et la façon dont la législation sur la gestion de la faune sauvage est littéralement téléguidée par les chasseurs. Il s'agit d'un document indispensable pour bien comprendre les incroyables rouages du phénomène chasse dans notre beau pays démocratique. Dans tous les cas, une lecture dont on ne ressort pas totalement indemne.

Charles Coulier

Association La Chevêche

Un chouette regard sur la nature

Président : Eric Barthélemy - Vice-Président : Charles Coulier - Trésorière : Sabine Prato
Secrétaire : Gilles Simon-Vermot - Secrétaires adjointes : Valérie Falque, Hélène Ourgaud



Association régie par la loi 1901.
Maison de quartier d'Eoures
Place Jean-Baptiste Auffan
Eoures - 13011 Marseille
Tél/Répondeur : 04 91 27 20 87
e-mail : contact@cheveche.fr
Site Internet : <http://www.cheveche.fr>